



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

B.P. 400
97458 SAINT-PIERRE CEDEX
WWW.TAAF.FR

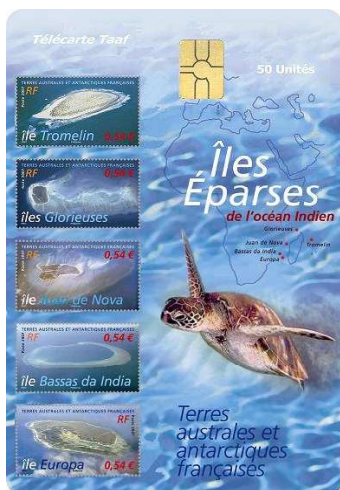
SAINT PIERRE LE 06.AOUT 2007

INFOTELECARTE

« ÎLES ÉPARSES DE L'Océan Indien »

- Depuis la loi du 21 février 2007, les îles Eparses de l'océan Indien sont rattachées aux Terres australes et antarctiques françaises, dont elles constituent le 5^{ème} district.

ÎLES ÉPARSES DE L'Océan Indien



**3000
exemplaires**

50 unités

- Prix de vente unitaire : 15 €
- Port :

Envoi recommandé sans AR de 1 à 5 télécartes : 6,54 € (métropole)
-----: 6,90 € (Etranger)

- Règlement accepté :
Chèque postal ou bancaire (Euro) exclusivement à l'ordre de :

MONSIEUR LE REGISSEUR DE RECETTES DES TAAF

Service des postes, de l'informatique et des communications
Terres australes et antarctiques françaises.

- Caractéristiques: 50 unités, puce à 6 plots, 3000 exemplaires.

- Vous pouvez dès à présent nous faire parvenir votre commande accompagnée du règlement à l'adresse suivante :

□

**Terres australes et antarctiques françaises
Service des télécartes
BP 400
97458 ST PIERRE CEDEX
- LA REUNION -**

- Votre commande sera expédiée par la gérance postale de Kerguelen début novembre 2007, ce qui devrait assurer une livraison mi décembre pour la métropole.

(La fréquence de nos rotations maritimes dans les îles australes ne nous permettent pas de garantir les délais de livraison.)

Bon de Commande

	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
ILES EPARSEES DE L'OCEAN INDIEN 3000 EX – 50 UNITES 	15 €		
ANNEE POLAIRE INTERNATIONALE 2007 - 2008 3000 EX – 50 UNITES 	15 €		€
EMBALLAGE DE 1 A 5 TELECARTE	2 €		€
PORT – RECOMMANDE SANS AR – 1 A 5 TELECARTE FRANCE METROPOLITAINE	4.54€		€
PORT – RECOMMANDE SANS AR – 1 A 5 TELECARTE ETRANGER	4.90 €		€
Total Général			€

**REGLEMENT PAR CHEQUE POSTAL OU BANCAIRE EN €UROS
A L'ORDRE DE M. LE REGISSEUR DE RECETTES DES TAAF**

NOM :

.....

PRENOM :

.....

ADRESSE DE LIVRAISON :

.....
.....

TELEPHONE :

.....

Email :

.....